

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 66

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2658 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

Contre les attaques
du gouvernement et
des capitalistes,
préparons la riposte !

**Retraites : les
attaques continuent**

Page 4

**Aide sociale à
l'enfance :
abandonnée par l'État**

Page 6

**La canne : un
chantage odieux qui
provoque des
courbettes**

Page 8

**Boris Gamaleya :
disparition d'un
ancien anti-
colonialiste**

Page 9

Grèce

La défaite de Tsipras

Page 10

Le patronat licencie, le gouvernement s'attaque aux chômeurs

Il faut interdire les licenciements !



Contre les attaques du gouvernement et des capitalistes, préparons la riposte !

On a vu des drones, des robots multitâches, des exosquelettes et même une plateforme volante digne de la science-fiction, ce dimanche sur les Champs-Élysées. De formidables progrès technologiques transformés en engins de mort et un bon coup de pub pour les marchands de canon : voilà un aspect du traditionnel défilé du 14 juillet. Un hommage à l'armée d'autant plus déplacé que lors de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, l'armée royale n'était évidemment pas du côté des insurgés, mais ouvrait au contraire le feu sur eux !



Macron paradant en chef des armées n'a pu éviter quelques sifflets de manifestants gilets jaunes, ce qui a indigné Castaner et toute la caste politicienne « en ce jour où la nation est réunie ». Quelle blague ! Dans la tribune des officiels, derrière Macron, se trouvait François de Rugy, le ministre de la transition écologique mis à mal par des révélations sur son train de vie aux frais de l'État. De Rugy a justifié ses dîners à base de homards et de grands crus par la nécessité de « rester connecté » à la société. Pour ces politiciens, la « société » se résume au petit monde qui gravite autour de la bourgeoisie qu'ils servent et dont ils imitent les manières et le train de vie. Oui, dans cette prétendue « nation unie », il y a une frontière sociale entre les capitalistes que ces politiciens représentent et le monde du travail, qui vit une toute autre réalité.

Les annonces de plans de licenciement s'ajoutent les unes aux autres, barrant l'avenir pour des milliers de travailleurs et leurs familles. Ceux de Conforama ont exprimé leur colère lors du Comité central d'entreprise, ce que la direction a qualifié « d'agression ». Les travailleurs de Conforama ont successivement enrichi les milliardaires Arnault et Pinault et maintenant les actionnaires du groupe multinational Steinhoff. Et pour ces gens-là, il faudrait encore qu'ils acceptent d'être mis à la porte sans faire de bruit !

Le même jeudi 11 juillet, ce sont les salariés de WN qui manifestaient à Amiens leur dégoût et leur colère à l'annonce de la mise en liquidation de ce repreneur de Whirlpool. Après avoir empoché les millions de l'État et de Whirlpool, WN, qui appartient au patron local du Medef, met en effet la clé sous la porte et les travailleurs vont vivre leur deuxième plan de licenciement en l'espace de deux ans.

Accompagnant les annonces de licenciement des grands groupes, la réforme des règles de l'assurance chômage réduit les droits des chômeurs en osant prétexter que c'est pour mieux les inciter à retourner vers l'emploi. Le gouvernement fait ainsi pression sur tous les travailleurs, les contraignant encore plus à accepter n'importe quel travail, à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions.

La réforme des retraites que le gouvernement prépare s'annonce comme un nouvel épisode dans cette guerre aux travailleurs. Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites doit rendre sa copie le 18 juillet, mais on en connaît déjà les grandes lignes. L'instauration d'un système à points permettra d'amputer encore plus les pensions, de même que la mise en place d'un « malus » pour tous ceux qui partiront à 62 ans, l'âge légal de départ. Sur la sellette également, les pensions de réversion, qui bénéficient très majoritairement aux femmes, dont les retraites sont déjà le plus souvent inférieures à celles des hommes.

Pour accroître leurs marges et leurs profits dans un contexte de crise et de concurrence exacerbée, les capitalistes font reculer le niveau de vie des travailleurs par tous les moyens. Ils accentuent l'exploitation et imposent les bas salaires, tandis que le gouvernement rogne sur toutes les dépenses utiles aux couches populaires, des hôpitaux aux écoles, en passant par les transports publics.

Les travailleurs ont les moyens d'arrêter cette course à l'abîme qui condamne toute la société. C'est leur exploitation qui est à l'origine de l'enrichissement de la bourgeoisie, c'est leur travail qui produit toutes les richesses. Le gouvernement peut bien chanter l'air de l'unité nationale, c'est d'une lutte à mort entre deux classes sociales qu'il est question ! Pour imposer leur droit à une vie digne et émanciper toute la société, les travailleurs n'auront pas d'autre choix que de se battre contre la domination capitaliste sur l'économie.

Indemnisation du chômage : les mensonges du gouvernement

L'attaque en règle contre les chômeurs que constitue la réforme de l'Unedic annoncée par le gouvernement le 18 juin dernier, en vue d'économiser 3,4 milliards d'euros, s'est accompagnée d'un très gros mensonge sur les conséquences pour les allocataires.

D'après une note interne de l'Unedic, 1,2 million d'allocataires vont toucher moins ou beaucoup moins, c'est-à-dire plus de la moitié des chômeurs indemnisés, au lieu de 600 000, comme la ministre du Travail l'avait prétendu.

Pour la majorité des jeunes travailleurs, qui ne se voient proposer que des contrats d'intérim, à la semaine ou même d'une journée, ou bien des CDD de courte durée, l'allocation baissera car elle ne sera plus calculée sur les seuls jours travaillés mais sur le mois entier, sur la moyenne des jours travaillés et des jours non travaillés.

Les agents de l'Unedic ont calculé que 500 000 chômeurs au total devraient se voir privés de leur allocation, car ils n'auront pas atteint les nouveaux critères : six mois de

cotisation sur deux ans, au lieu de quatre sur 28 mois. Et plus de 250 000, les mêmes ou d'autres, risquent de se voir refuser le rechargement de leur allocation une fois la durée limite d'indemnisation atteinte, car il faudra trouver un contrat de six mois pour cela, là où un mois suffisait auparavant.

L'importance des chiffres donnés montre que c'est l'ensemble du monde du travail qui est concerné par cette attaque du gouvernement. Cela exige une riposte générale.

Pénurie de médicaments : le profit avant la santé

L'alerte sur de les pénuries de médicaments, rares il y a vingt ans, a été donnée en 2006 par les professionnels de santé. Mais leur nombre augmente d'année en année : 44 en 2008, 538 en 2017 et plus de 600 l'an dernier. Ces pénuries durent souvent des semaines, parfois des mois, et concernent presque toutes les catégories de médicaments : vaccins, antibiotiques, antidouleurs, traitement du cancer ou de maladies neurologiques... Elles mettent en danger nombre de malades.

Il s'agit en partie des conséquences de la politique des trusts pharmaceutiques : à l'affût de tout moyen de soigner leurs bénéficiaires, les industriels de la pharmacie limitent les stocks et concentrent la production, parfois sur une seule usine tournant en permanence pour approvisionner d'Asie le monde entier, si bien que le moindre imprévu peut avoir des conséquences dramatiques pour des millions de malades.

Disposant d'une situation de monopole sur un marché, ces grandes entreprises peuvent, en créant la pénurie, faire pression pour augmen-

ter les prix. Il n'est pas rare qu'après une rupture de stock un médicament revienne à un prix bien plus élevé. Par exemple les 100 mg de Carmustine (traitement anticancéreux) sont passés de 34 euros en 2013, avant une pénurie, à... 1 500 euros maintenant.

Le gouvernement a formulé plusieurs propositions, dont la possibilité pour les pharmaciens de donner des médicaments autres que ceux prescrits, ce qui est une façon de s'adapt-

ter à la pénurie, et non de la combattre.

Il envisage d'inciter financièrement les sociétés pharmaceutiques à relocaliser leur production en Europe. Non seulement le gouvernement se refuse à exercer la moindre contrainte sur ces richissimes entreprises capitalistes, mais il va peut-être trouver un moyen supplémentaire de les subventionner.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 19 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 20 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 3 AOÛT de 9H00 à 10H30**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 4 AOÛT de 8H30 à 10H00**

Retraites : les attaques continuent

Delevoye, cet ancien ministre de droite rallié à Macron, devait dévoiler son plan de retraites à points jeudi 18 juillet. Sous couvert de simplification et d'égalité, c'est une attaque de plus programmée contre les travailleurs et le niveau de vie des futurs retraités.

Désormais chacun serait censé accumuler son « capital » de points, dont la valeur serait susceptible de varier en fonction du rapport entre actifs et retraités. Il serait donc quasi impossible de savoir à l'avance ce qu'on touchera à la retraite, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui. Les retraites sont déjà largement personnalisées mais, là, il s'agit d'un cran supplémentaire dans une individualisation qui contribue à atomiser le camp ouvrier.

Le projet devrait aussi faire disparaître les régimes spéciaux,

ceux de la fonction publique ou de catégories ayant des conditions plus favorables, le plus souvent en raison de leur pénibilité.

Le gouvernement s'attaquerait aussi aux pensions de réversion, que touche un veuf ou une veuve après le décès de son conjoint. Il s'agit des femmes en majorité. Désormais, d'après le projet, ayant davantage travaillé que leurs mères ou grand-mères, elles n'en auraient plus besoin, puisqu'elles ont leur propre pension. Plusieurs versions ont circulé : partage de la pension entre conjoints successifs en cas de séparation, prise en compte des revenus du couple, etc. mais une chose est sûre : la majorité des retraités y perdra.

Enfin, le gouvernement envisage de faire reculer l'âge de la retraite de façon hypocrite. L'âge légal ne bou-

gerait pas, mais partir à cet âge signifierait partir avec une pension diminuée. On aura « le choix » entre partir avec une retraite de misère ou partir plus tard pour garder de quoi vivre.

Il en va des retraites des travailleurs comme de leur salaire : elles devraient leur permettre de vivre dignement jusqu'au bout, et chacun devrait aussi cesser de travailler suffisamment tôt pour profiter un peu d'une vie sans exploitation. Et pour tout cela, ce serait au patronat de payer. L'ensemble du camp des travailleurs pourra l'imposer en mettant en avant ses intérêts collectifs, par-delà toutes les divisions que les patrons et les gouvernants à leur service cherchent à créer et à exciter parmi les salariés.

Budget 2020 : sur mesure pour les capitalistes

Pour le budget 2020, le gouvernement promet, comme à chaque fois, de diminuer la dépense publique. Des économies seront certes réalisées, mais aux dépens des plus modestes. En revanche, le grand patronat et les plus riches seront toujours aussi bien servis.

Les 15 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique ainsi que les économies sur les emplois aidés toucheront essentiellement les collectivités territoriales déjà sous-dotées. 1 à 1,3 milliard d'euros seront économisés sur l'assurance chômage. Le nouveau mode de calcul des APL pénalisera plus d'un million de locataires, dont certains ne toucheront plus rien.

Le gouvernement prétend que ses quelques concessions aux gilets jaunes vont grever le budget de l'État. Mais de quoi parle-t-il ? La baisse de 5 milliards d'euros de l'impôt sur les revenus va satisfaire avant tout les milieux aisés, voire très riches, assez peu présents sur les ronds-points. Elle devait être finan-

cée par des coupes dans les niches fiscales et sociales dévolues aux entreprises. En fait, ces mesures sont déjà revues à la baisse, et ce n'est qu'un dé-

but. Par exemple, la DFS (déduction forfaitaire spécifique) dont bénéficient entre autres les secteurs du nettoyage et du bâtiment, ne sera abaissée que de 400 millions sur les 1,6 milliard qu'elle coûte. Le dispositif favorisant le mécénat, lui, est totalement épargné. Il permet à Bernard Arnault, à travers sa fondation Louis Vuitton, d'effacer une partie de ses impôts. Le crédit impôt recherche, soit 6 milliards d'euros annuels, ne sera rogné que de 200 millions et à l'horizon 2021. En

Les riches toujours plus riches



revanche l'impôt sur les bénéfices des grandes entreprises sera bien abaissé à 31 %, contre 33 % aujourd'hui.

Le grand patronat crie qu'il est écrasé de « charges » envers l'État. En réalité, l'État lui garantit une part substantielle de ses revenus.

Un recteur plus royaliste que le roi !

Les enseignants et parents d'élèves de l'école primaire Desbas-syns de Rivière des Pluies à Sainte-Marie ont été avisés en fin d'année scolaire de la décision du rectorat de supprimer une classe à la rentrée prochaine au prétexte d'une diminution du nombre d'élèves.

Ils ont tout de suite manifesté leur mécontentement en se mobilisant devant l'école en réclamant le maintien

de cette classe. La décision du rectorat aurait en effet fait grimper l'effectif dans la classe restante à une trentaine d'élèves... bel exemple d'application des consignes gouvernementales qui préconisent de ramener les effectifs en primaire à un maximum de 24 élèves par classe !

Entre temps les inscriptions de fin d'année ayant remonté en flèche, sans compter celles qui traditionnellement s'effectuent au moment de la rentrée, ont apporté de l'eau au moulin des parents et des enseignants.

Le rectorat n'a plus qu'à revoir sa copie et revenir sur sa décision injustifiée !



De nouvelles attaques en vue contre les retraites

D'après le journal économique les Échos des 12 et 13 juillet 2019, le gouvernement renoncerait temporairement à sa réforme des retraites consistant à niveler le montant des retraites avec l'instauration de la retraite à point et à retarder de fait l'âge de départ en inactivité.

Si cela est vrai la réforme ne s'appliquerait pas l'an prochain comme annoncé... mais serait reportée, après les élections communales, et lancée avant 2025 !

Macron a fait savoir qu'il serait partisan d'une décote pour les travailleurs prenant leur retraite avant 64 ans. Comme ses prédécesseurs Hollande et Sarkozy, Macron et son gouvernement feignent de lâcher du lest aux travailleurs, mais c'est pour mieux les étrangler par la suite !

Armement : des dépenses inutiles



Macron est venu plastronner le 13 juillet dernier à l'occasion du lancement d'un nouveau sous-marin nucléaire, premier d'une série de six qui

seront produits aux chantiers navals de Cherbourg pour un montant de 9 milliards d'euros.

Ces engins de destruction massive

auront nécessité 700 000 heures d'études et la mobilisation pendant plusieurs années de centaines d'ouvriers qualifiés et d'ingénieurs.

Barracuda est le nom de fabrication qui leur a été donné par l'entreprise Naval Group qui a été chargée de leur réalisation. Un nom pas donné au hasard puisque Barracuda est le nom d'un poisson prédateur carnivore, un qualificatif qui va comme un gant aux capitalistes de Naval Group à qui Macron permet de croquer à belles dents dans la cagnotte de l'État... au détriment des dépenses utiles à la société qui auraient pu être faites avec ces milliards dans le domaine de la santé, de l'éducation nationale ou de la construction de logements.

Aide sociale à l'enfance : abandonnée par l'État



Depuis des mois, les travailleurs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), éducateurs spécialisés, assistantes sociales, infirmières puéricultrices, animateurs, protestent contre la dégradation de leurs conditions de travail, et contre la baisse des moyens consacrés à la prise en charge des mineurs.

Des débrayages ont eu lieu aux quatre coins de la France, avec des manifestations devant les conseils départementaux, dont dépend l'ASE.

Dans la foulée d'un documentaire accablant sur l'un des plus gros foyers d'accueil de France, des parlementaires se sont sentis obligés de faire des propositions... qui ne coûtent pas très cher. Le secrétaire d'État à la protection de l'enfance, Taquet, affirme ainsi vouloir « *une culture de l'évaluation et de la performance* » : autrement dit, faute de mettre des moyens pour l'ASE, il compte mettre la pression sur les travailleurs, les rendant responsables de

son mauvais état.

Résultat, une assistante l'a dénoncé dans la presse, les mesures annoncées sont dérisoires. 341 000 mineurs sont actuellement pris en charge, dont la moitié placés dans des familles d'accueil. Or il n'y a ni assez de foyers, ni assez de familles d'accueil. En outre, les dispositifs de prise en charge sont saturés ou inexistantes. Pour prendre un exemple, en Seine-Saint-Denis, la durée moyenne entre un premier signalement à l'ASE et le début d'une intervention éducative à domicile est de... trois ans !

D'après les statistiques, les deux tiers des enfants placés sont en retard scolaire d'un an au moins à l'entrée en sixième et, à 17 ans, presque un quart ne sont plus scolarisés. Un quart des SDF de moins de 25 ans sont issus de l'ASE : la plupart ne sont pris en charge que jusqu'à 18 ans, après ils se retrouvent sans logis, sans ressources, victimes de la loi de la jungle qui règne dans la société capitaliste.

Distribution de l'eau : un racket organisé

Quatre municipalités de gauche de la Région parisienne ont organisé dimanche 1er juillet une votation citoyenne sur la gestion de l'eau.

Si seulement une petite minorité de la population s'est déplacée, plus de 97 % des votants se sont prononcés pour une gestion publique de la distribution de l'eau et mettre fin à la délégation accordée au groupe capitaliste Veolia, qui peut ainsi rançonner la population depuis des années.

Ce n'est pas un hasard si une telle consultation a été organisée à quelques mois des élections municipales. En effet ce projet de régie publique de l'eau permettrait certainement à la population de bénéficier de tarifs plus bas. C'est le cas

dans les villes qui ont repris la gestion de l'eau, comme Paris et Grenoble.

Mais une telle mesure ne suffirait pas à mettre fin au racket de Veolia et d'autres distributeurs. Pour certaines expertises et missions nécessitant de gros investissements et une main-d'œuvre qualifiée, les villes doivent toujours faire appel à ces grands trusts de l'eau qui, comme on peut s'en douter, leur facturent très cher ces services.

Enfin, ces communes, et donc la population, auraient de toute façon à financer des travaux de rénovation d'un réseau devenu vétuste, faute d'entretien suffisant de la part de Veolia. Cela se traduit par des rup-

tures de canalisations de plus en plus fréquentes et des fuites de plus en plus importantes, estimées à 20 % de l'eau distribuée.

Pour mettre vraiment fin au racket des grands groupes capitalistes de l'eau, il faudrait tous les exproprier et récupérer les milliards de bénéfices qu'ils ont engrangés depuis des années, pour remettre à neuf le réseau. Il serait ainsi possible de faire fonctionner un service public de l'eau géré au niveau national, pour satisfaire les besoins de la population.

Hausse de l'électricité : usagers détroissés

Après la hausse de 5,9 % du 1er juin, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a de nouveau frappé. Une hausse d'un peu plus de 1 % aura lieu le 1er août.

La CRE est une instance prétendument indépendante, mais qui est dans les faits un organisme d'État, en tout cas indépendante de la population et incontrôlée par elle. C'est la CRE qui propose les augmentations. Celle du 1er juin, proprement scandaleuse, avait en partie pour fonction de permettre aux concurrents les moins performants d'EDF de continuer à exister grâce à cette augmentation des tarifs.

Ce qui était prévu au départ par la CRE, c'était la hausse de 5,9 % en début d'année, six mois avant celle de 1 %. Mais l'affaire des gilets jaunes a obligé le gouvernement, et donc la CRE, à décaler l'annonce des 5,9 % au 1er juin, seulement deux mois avant l'annonce des 1 %, laquelle a été maintenue.

La raison avancée pour cette nouvelle augmentation, c'est la mainte-

Nouveau prix de l'électricité



nance du réseau de transport électrique. Maintenant qu'EDF est devenue une entreprise éclatée en plusieurs sociétés différentes, les augmentations viennent de plusieurs côtés. Si le réseau doit évidemment être maintenu en état, en quoi les usagers doivent-ils être rançonnés ?

Car, il faut remarquer qu'EDF, malgré les énormes déboires financiers de l'EPR, affiche tout de même

1,2 milliard de bénéfices pour l'année 2018. C'est moins que les années précédentes (autour de 3 milliards), mais c'est dû à des facteurs conjoncturels. Le PDG est confiant et il déclarait en début d'année : « *Nous avions annoncé un rebond [financier], nous avons réalisé ce rebond.* » Mais ce sont les usagers qui ont été mis à contribution pour le financer.

Féminicides : la lutte doit continuer

En novembre 2017, Macron avait proclamé que l'égalité hommes-femmes serait une grande cause nationale de son quinquennat. Ces belles déclarations n'ont pas été suivies de mesures concrètes, et les féminicides n'ont pas ralenti. On en compte en moyenne 140 chaque année depuis dix ans. On les déguise souvent en « crimes passionnels » ou « drames conjugaux », mais ce sont spécifiquement des meurtres de femmes en raison de leur sexe.

Depuis deux ans, malgré la mobilisation de femmes et de proches de victimes, le gouvernement ne prend que des mesures symboliques sans grande portée. Ainsi le 21 juin, les ministres Castaner et Schiappa ont annoncé par communiqué de presse une grande mesure de prévention : @arretonsles, un compte Twitter de sensibilisation !

L'exemple de l'Espagne, où les

féminicides ont été réduits à 47 l'an dernier, montre pourtant qu'il existe des mesures efficaces. Mais les bracelets électroniques, les téléphones d'urgence, les hébergements-refuges et le personnel de justice spécialement consacré y sont trois fois plus nombreux qu'en France. L'Espagne y consacre chaque année 200 millions d'euros. La France, où l'on compte 200 000 cas de violence conjugale, ne dépense que 79 millions, quand il en faudrait plus de 500.

Outre les budgets, il faudrait que juges et policiers prennent à cœur la protection des femmes. Or ils reflètent généralement le machisme de la société, quand ils ne s'en font pas les champions.

Combien de victimes qui voulaient porter plainte ont dû se contenter d'une main-courante anodine ? Combien de policiers ou de magistrats pensent, et parfois disent, que

si une femme est victime, « elle l'a bien cherché ? »

Certes, seule une société débarrassée des rapports de domination et d'exploitation inhérents au capitalisme pourra réaliser l'égalité complète entre les femmes et les hommes. Mais il y a dès aujourd'hui une lutte profonde à mener, dans les esprits et dans les faits, contre ce scandale que sont les violences et les meurtres de femmes.



Zéro pointé !

Lundi 8 juillet L'État, la Région Réunion, le Département et les communautés de communes ont signé un « contrat de convergences » qui remplace le « contrat de plan État-Région ».

À entendre le gouvernement et les élus locaux de tous bords, ce contrat d'un montant total de 608 millions d'euros serait la cagnotte du siècle ! Mais le gouvernement ne met que 308 millions sur la table ; le reste est pris dans les caisses des collectivités locales. Avec cette somme, Macron est censé combler tous les retards et « changer la vie des gens ».

Le gouvernement clame vouloir zéro exclusion, zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole et zéro vulnérabilité au changement climatique.

C'est de la foutaise ! Par exemple, le budget consacré aux logements sociaux est de 34,5 millions d'euros, qui cumulé avec la LBU (Ligne budgétaire unique), ne dépasse pas 105 millions d'euros, alors qu'il en faudrait plusieurs milliards pour résorber le manque de logements sociaux, !

Parmi ces millions, bien insuffisants pour satisfaire les besoins des classes populaires, une bonne partie ira, comme toujours, dans les poches de capitalistes.

La députée PS Ericka Bareigts considère que la « Trajectoire 5.0 » de Macron est un pas vers sa loi de « l'Égalité réelle ». Mais pour la population laborieuse, la politique de Macron c'est la marche arrière !.



Un chantage odieux qui provoque des courbettes

Macron vient de garantir au patron de Tereos qu'il n'y aura pas d'économie de la part de l'État sur le soutien financier au groupe Tereos.

Depuis des semaines, la direction de Tereos. à la Réunion se livre à un chantage sur l'emploi en menaçant de fermer les usines sucrières si l'État ne renouvelle pas l'aide de 28 millions d'euros accordée provisoirement par Hollande en 2017.

Tereos. a repris le Groupe Quartier Français en 2010, c'est-à-dire les usines sucrières, les distilleries, la recherche et l'immobilier basés à La Réunion et au passage les entreprises situées dans la zone de l'océan Indien. En arrivant à La Réunion, Tereos. n'a fait qu'exploiter l'existant; les usines ont continué à fonctionner avec les mêmes ouvriers, les mêmes cadres, les mêmes machines... Et personne aujourd'hui ne sait exactement combien cela rapporte à Tereos. chaque année.

Afin d'écouler son sucre produit au Brésil, Tereos. a été favorable à la fin des quotas sucriers en Europe garantissant un prix préférentiel au sucre produit sur le territoire euro-

péen. Et surtout, il était certain de gagner sur les deux tableaux en vendant son sucre produit au Brésil tout en obtenant des subventions de l'État pour compenser la fin des quotas sucriers... Et pour cause.

Tereos. se vantait de ne pas avoir peur de la fin des quotas sucriers... Et pour cause.

Depuis le début Tereos. bénéficie des aides de l'État et de l'Europe, comme le groupe Quartier Français avant lui. Mais en 2017, lors de la visite du Président Hollande, Tereos. exigea de la part de l'État une aide supplémentaire de 28 millions d'Euros étalés sur une période de cinq ans (2017-2021). Tereos. promettait à l'époque que cela était suffisant pour lui permettre de s'organiser de façon à pérenniser la filière canne à La Réunion.

Et voilà que Tereos. souhaite pérenniser ces 28 millions d'aides de l'État en menaçant de fermer la filière canne.

Ce chantage à l'emploi est systématiquement utilisé par les capitalistes même si à chaque fois cela ne les a jamais empêché au bout du

compte de sacrifier les travailleurs sur l'autel du « toujours plus de profit ».

Malgré cela, sans aucune réserve, tous les partis politiques, tous les syndicats de planteurs et de salariés, se sont mis à implorer l'État de verser ces 28 millions d'euros à Tereos et même mieux qu'il pérennise cette aide.

Ce n'est certainement pas ce genre de courbette et d'allégeance qui fera que Tereos garantisse l'emploi des planteurs et des ouvriers d'usine et des champs.

C'est en se faisant craindre, en construisant un rapport de force, en exigeant de contrôler l'ensemble de leurs activités et de leurs profits, que les travailleurs peuvent espérer faire cesser les agissements des prédateurs capitalistes comme Tereos.

C'est comme cela que les travailleurs leur imposeront de cesser de jouer avec les nerfs et la vie des ouvriers d'usine, des coupeurs de canne et des petits planteurs...

La canne : quel avenir pour les travailleurs et les petits planteurs ?



LO
Le président de la Chambre d'Agriculture avec son syndicat agricole la FDSEA et son allié la CDJA se sont mis en tête de trouver une alternative à la canne à sucre.

En effet, depuis plusieurs mois, ils mènent campagne pour essayer de convaincre les planteurs, l'État et les financeurs qu'il faudrait mettre en place des plantations de cannes

« fibres » moins riches en sucre, pour produire de l'énergie.

Pour pouvoir monter leur affaire, ils ont pris contact avec la société Quadran, une entité du groupe Total.

Mais voilà qu'en début de mois, lors d'un « comité d'orientation stratégique » sur la filière canne avec le préfet et le Département, il a été question aussi du projet de raffinerie

de sucre blanc de Teros qui semble bien avoir leur faveur.

La raffinerie qui se situerait à côté de l'usine du Gol devrait coûter 60 millions d'euros (moins chère que l'usine « cannes-fibres » de Quadran) que Tereos compte faire financer par...les fonds européens et la dé-fiscalisation.

Dans la guéguerre que se livrent les capitalistes entre eux, les intérêts des petits planteurs et des travailleurs agricoles ne comptent pas.

Dans l'avenir, canne fibre ou pas, ceux-ci continueront de disparaître tant que l'agriculture sera entre les mains de ces profiteurs, usiniers et gros planteurs.

Il est vital pour les classes populaires que les travailleurs leur retirent les commandes des mains et imposent d'orienter l'agriculture vers les réels besoins de la population.

Boris Gamaleya : disparition d'un ancien anti-colonialiste



La disparition récente de Boris Gamaleya a donné lieu à divers hommages rendus au poète ou à l'ancien militant.

Né en 1930 d'un père ukrainien, Russe blanc ayant fui la révolution russe, et d'une mère réunionnaise, il fit ses études à La Réunion (lycéen, il adhéra à la fédération communiste d'obédience stalinienne), puis en métropole. Il revint en 1955 enseigner les français dans des collèges réunionnais. Il fut l'un des douze fonctionnaires communistes exilés en métropole par l'ordonnance Debré du 15 octobre 1960 stipulant : « les

fonctionnaires de l'État et des établissements publics de l'État en service dans les DOM dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peuvent être, sur la proposition du préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en métropole par le ministre dont ils dépendent pour recevoir une nouvelle affectation ».

Son recueil de poèmes, écrits durant l'exil entre 1960 et 1972 et publié en 1973 sous le titre *Vali pour une reine morte*, est considéré comme aussi important pour la littérature réunionnaise que *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain pour la littérature haïtienne ou *Le cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire pour celle des Antilles.

Fin 1972 début 1973, après une grève de la faim, les fonctionnaires exilés obtiennent le droit de rentrer à La Réunion. Boris Gamaleya y milita au PCR jusqu'en 1980. Dans une interview de juillet 2009 pour Ile en Ile il soulignait avec force son oppo-

sition aux méthodes de Paul Vergès, dont il rapportait quelques exemples. Il n'y était cependant pas question de remettre en question la politique nationaliste et réformatrice du PCR ni aucune de ses orientations politiques, mais plutôt d'une rupture morale qu'il résume à peu près de cette façon : « *Le marxisme est le pain béni du rationalisme, l'être détermine la conscience. Heureusement j'ai rencontré le contact direct avec Dieu.* »

La ferme dénonciation de l'oppression coloniale par Boris Gamaleya dans son texte *Vali* pour une reine morte ainsi que dans d'autres de ses ouvrages toucheront encore longtemps ceux qui dénoncent les souffrances des opprimés et appuient leurs luttes. Mais Gamaleya, comme tant d'autres, avait rompu de fait et depuis longtemps avec l'idéal communiste, ce qui explique les hommages qui lui sont rendus aujourd'hui, tant par le monde culturel que politique, de la droite et du préfet jusqu'au PCR.

DANS LES ENTREPRISES

CHOR : la grève a payé !

Vendredi 28 juin, le personnel des urgences du centre hospitalier ouest (CHOR) sont entrés en grève comme de nombreux hôpitaux de France pour réclamer plus d'effectif pour faire face à une surcharge de travail dans ce centre flambant neuf.

En effet, depuis l'ouverture, les urgences sont passées de 100 à 130 patients par jour avec des pics à 180

passages par 24 heures. Les services d'hospitalisation de médecine sont totalement occupés. La maternité et les consultations externes enregistrent une croissance d'activité importante.

Au bout de 5 jours de grève, les employés de l'hôpital ont obtenu notamment des postes supplémentaires et une indemnité exceptionnelle de

mobilité, le tout pour un montant de plus de 2 millions d'euros.

La grève et la solidarité des travailleurs de l'hôpital ont obligé le gouvernement et l'ARS à mettre en sourdine le temps de la mobilisation leur discours sur les restrictions budgétaires et surtout à mettre la main à la poche.

DANS LE MONDE

GRÈCE

La défaite de Tsipras

Les élections législatives du 7 juillet ont vu la défaite de Tsipras et de son parti, Syriza. Arrivé au pouvoir en janvier 2015, il avait représenté un espoir pour une partie de la population éprouvée par cinq années de crise et dégoûtée des partis traditionnels, promettant de combattre la misère, de s'opposer au diktat des créanciers de l'État grec et d'améliorer le sort des couches populaires.

En politicien bourgeois respectueux de l'ordre social, Tsipras a limité son combat au seul terrain diplomatique, s'évertuant à obtenir des concessions de la part des dirigeants européens. Mais comme ses prédécesseurs, Tsipras a fini par subir le talon de fer des puissances impérialistes qui dominent l'Union européenne. Celles-ci n'ont pas hésité pas à étrangler financièrement la Grèce. Tournant le dos à toutes ses promesses, Tsipras a dû appliquer à son tour les mémorandums, ces plans d'austérité imposés par les institutions européennes et le FMI.

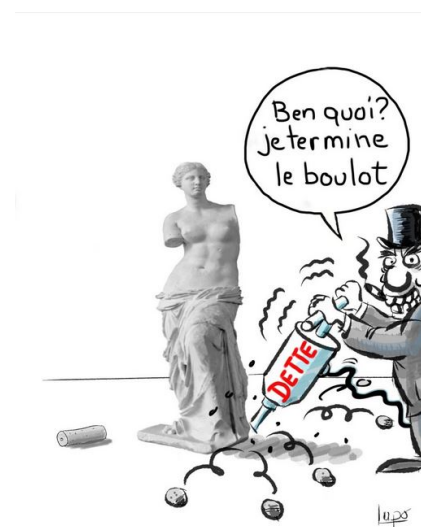
Aujourd'hui, le chômage atteint

19 %, 43 % pour les moins de 25 ans. Et s'il n'est pas plus élevé, c'est en raison de la fuite à l'étranger de plus de 500 000 grecs, des jeunes pour l'essentiel. En dépit d'aides aux plus démunis, près du quart des dix millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 382 euros mensuels.

Tsipras a augmenté le salaire minimum de 586 à 650 euros brut par mois, mais beaucoup de salariés ne sont pas payés, ou avec des mois de retard. De plus l'abaissement du seuil d'imposition de 8 600 à 5 600 euros de revenus par an, prévu pour 2020, va ponctionner encore les revenus des plus modestes, jusque-là non imposables.

C'est en effet une des exigences du dernier plan d'austérité, dont les Grecs sont loin d'être débarrassés, et qui prévoit entre autres une énième réforme des retraites, alors que les pensions ont déjà baissé de 40 %. De nombreux Grecs ont perdu leur maison, vendue aux enchères, faute de pouvoir payer leurs dettes.

Tout cela explique que Tsipras ait



déçu une grande partie des classes populaires et qu'il ait perdu les élections. Le nouveau Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis, est l'héritier d'une dynastie de politiciens réactionnaires, attaché à l'ordre, à la religion et surtout à la défense des intérêts de la bourgeoisie, dont il est un des représentants. Il sera un fidèle exécutant des diktats des banquiers européens et du FMI. Ceux-ci l'ont déjà prévenu que les réformes prévues ne souffriraient pas de retard.

Contre le pouvoir, un mouvement populaire toujours déterminé

Vingt semaines après son déclenchement, le mouvement populaire a fait une puissante démonstration de force vendredi 5 juillet, jour anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Des foules immenses ont parcouru les principales villes du pays, malgré les très fortes chaleurs et les intimidations du pouvoir.

Cinquante-sept ans après la fin de la guerre contre les colonisateurs français, la population estime que les aspirations à vivre dans un pays libre et sans oppression, qui étaient celles du peuple algérien en 1962, ont été trahies. Depuis le début du mouvement, la population accuse les dignitaires du FLN, parti au pouvoir depuis 1962, les hommes du système et en particulier les généraux, de s'être arrogé les bénéfices d'une indépendance acquise au prix de lourds sacrifices.

Aussi les manifestants ont-ils été nombreux à arborer des portraits de celles et ceux qu'ils considèrent comme les véritables héros de la lutte pour l'indépendance. Sur une banderole on pouvait lire : « 1962 : indépendance confisquée. 2019 : Algérie indépendante. »

Aujourd'hui, le bras de fer met face à face le mouvement populaire et Gaïd Salah, le chef d'état-major,



Le 20^e vendredi à Alger.

nouvel homme fort du régime, cible principale des manifestants. Si son opération « mains propres », qui a conduit en prison des hauts dignitaires, des grands patrons, des ministres ou des officiers, a pu satisfaire une fraction de l'opinion populaire, elle n'a pas été suffisante pour faire refluer le mouvement. Par contre, ses tentatives de division entre berbérophones et arabophones, ses intimidations avec d'impressionnants dispositifs policiers, ont semble-t-il attisé la colère.

Les initiatives pour tenter de sortir le régime de l'impasse ne manquent pas. Elles sont l'expression de sensibilités politiques diverses aucune n'a à ce jour suffisamment de crédit pour pouvoir le représenter et parler au nom du mouvement populaire. Les solutions qu'ils préconisent auraient toutes pour résultat de préserver la

domination de la bourgeoisie algérienne, de l'État et de l'armée sur lesquels elle s'appuie depuis 1962.

Afin de ne pas voir leurs espoirs d'émancipation trahis, les travailleurs et les classes populaires doivent cultiver leur défiance vis-à-vis de tous ceux qui prétendent parler en leur nom. Pour changer leurs conditions d'existence, pour empêcher le pillage des richesses du pays, les travailleurs et les classes populaires ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation, sur le contrôle qu'ils pourront exercer sur le pouvoir politique et sur l'économie. Pour vivre libres dans un pays sans oppression, ils devront s'attaquer à ce qui est à la racine de cet ordre social injuste : la domination de la bourgeoisie et de l'impérialisme.

SOUDAN

Un accord qui laisse le pouvoir aux militaires

Un accord a été signé le 5 juillet entre l'opposition civile, représentée par l'Alliance pour la liberté et le changement, et les dirigeants de la junte militaire soudanaise. Sous couvert d'instituer un partage du pouvoir, il s'agit en fait d'un marché de dupes qui laisse tous les pouvoirs entre les mains de l'état-major.

Cet accord prévoit que le pays sera dirigé pendant trois ans par un conseil souverain, constitué de 5 militaires et de 5 civils. Un onzième

membre en prendra la tête, alternativement un militaire et un civil. Mais dans la réalité l'état-major s'est arrogé cette présidence pour les vingt et un premiers mois, ce qui montre bien quel rapport de force il entend instaurer dans cet organe et dans le pays. Le général Hemetti, responsable du massacre du 3 juin, demeure le numéro deux de la junte. Les milices des Forces de soutien rapide, qu'il est le seul à contrôler, patrouillent toujours dans les rues, prêtes à re-

commencer leurs exactions.

Pourtant, après le massacre du 3 juin, la population soudanaise n'a pas renoncé à se battre et à relever la tête. Le dimanche 30 juin, à l'appel de l'Alliance pour la liberté et le changement, des centaines de milliers de Soudanais sont descendus dans les rues, bravant les menaces de répression. L'état-major n'a cette fois pas donné l'ordre d'ouvrir le feu à ses hommes de main, mais il a arrêté les manifestants avant qu'ils n'atteignent

suite page 12

les lieux stratégiques qu'ils auraient pu à nouveau occuper en permanence. Ceux-ci criaient toujours « Tout le pouvoir aux civils » et « Dégage, et c'est tout » à destination de la junte militaire. Mais, pour les dirigeants de l'Alliance pour la liberté et le changement, il s'agissait comme depuis le début du mouvement d'utiliser la pression populaire pour que la junte militaire accepte un compromis leur faisant une place.

Une politique suicidaire qui avait déjà abouti au massacre du 3 juin.

En acceptant à leurs côtés quelques civils pour gérer la situation économique dramatique, les militaires espèrent sans doute que l'Alliance pour la liberté et le changement en sortira déconsidérée, démoralisant les manifestants qui avaient cru en elle et ouvrant la voie à une totale reprise en main par l'armée. Mais une autre issue existe,

celle que pourraient ouvrir les travailleurs soudanais en refusant ce marché de dupes avec leurs bourreaux, et en constituant à travers le mouvement qui persiste une organisation capable d'entraîner l'ensemble des couches populaires dans une lutte pour renverser toute forme de dictature militaire et faire prévaloir les intérêts des exploités.

MAURICE

Licenciements et non-paiement des salaires dans l'industrie textile

La saignée dans les effectifs des usines textiles de la zone franche mauricienne continue de plus belle.

Dernier exemple en date, celle de l'usine Tex Knits à l'Escalier (sud de l'île) où 151 ouvriers Mauriciens et Bengladeshis sont menacés de licenciement après avoir été mis au chômage technique en mai. Ils n'ont toujours pas été payés de leur mois de juin.

Inquiets pour leur avenir, ils sont allés manifester devant le parlement où ils ont attendu, en vain, que les députés se penchent sur leur sort. Un seul a daigné le faire.

Quant au gouvernement mauricien, il est plus prompt à prendre des mesures en faveur des patrons de la zone franche qu'en faveur des travailleurs exploités qui y travaillent pour des salaires de misère.

À l'heure où les capitalistes du textile quittent le navire mauricien pour aller exploiter des travailleurs à des prix encore plus bas dans d'autres pays, il légifère sur la mise en place d'un fonds d'indemnisation des salaires (Wage Guarantee Fund Account) en cas de « non paiement des salaires ».

Une autre façon de se substituer

au patronat pour payer avec les fonds publics les salaires impayés par celui-ci !

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier

Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

**Diner Dansant
de
Lutte ouvrière**

le 5 octobre 2019

**Réservez vos
places dès
maintenant
auprès de nos
militants !**

